



adopté par le conseil communal en séance du : 18.7.2000

approuvé par l'Assemblée Primaire en séance du : 21.8.2000

homologué par le Conseil d'Etat en séance du :

Homologué par le Conseil d'Etat  
en séance des... 27.11.2001 / 20.06.2002

Droit de sceau: Fr. 150.- / 500.-

Commune d' Icogne

02

zone à bâtir : Icogne

# affectation de zones

- zone vieux village (VV) DSII
- zone d'habitations collectives (R3) DSII
- zone d'habitations familiales (R2) DSII
- zone de chalets (R1) DSII
- zone artisanale (AR) DSIII
- zone de constr. et install. d'intérêt général (ZIG) DSII/III
- zone affectation différée DSII

à titre indicatif

aire forestière

BUREAU TECHNIQUE  
**NICOLAS CORDONIER**  
INGENIEUR GEOMETRE BREVETE  
3960 SIERRE TEL. 0274563245  
FAX. 0274563245

échelle : 1:2000  
date : juin 2001  
date : mars 2005

4290 - 02a  
Fichier : 42900002.DWG